



# Rapport moral et financier

Exercice 2025

**ANDECAM**

## **SOMMAIRE**

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM</b>	<b>4</b>
<b>II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM</b>	<b>6</b>
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2025	6
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2025	6
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	7
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2025	8
5. La commercialisation et la gestion administrative des contrats	9
6. Questions, réclamations et contentieux	9
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2025	9
8. Les modifications apportées aux contrats en 2025	9
<b>III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR</b>	<b>13</b>
<b>IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2025</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>17</b>

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 9 juin 2026, se tient l'Assemblée générale de l'Association Nationale des Déposants du Crédit Agricole Mutuel - ANDECAM à laquelle vous avez été invités à participer par convocation individuelle. Vous avez adhéré à l'ANDECAM en souscrivant un contrat d'assurance de personne : votre association est l'interlocuteur de l'assureur (PREDICA, PACIFICA), notamment lorsqu'il s'agit de faire évoluer le contrat. Elle suit également le contexte financier et réglementaire dans lequel l'assurance évolue et s'assure de la solidité financière de l'assureur avec qui elle a souscrit des contrats.

Afin de favoriser la participation de tous les adhérents, l'ANDECAM va à la rencontre de ses adhérents en tenant son Assemblée générale dans différentes régions de France. Si en 2025, l'assemblée générale a eu lieu à Paris, elle s'est réunie à Nice en 2024, à Metz en 2023 et à Nantes en 2022.

Par votre adhésion à l'ANDECAM lors de la souscription d'un contrat d'assurance de personne, vous avez fait de votre association l'interlocuteur de l'assureur (PREDICA, PACIFICA), notamment lorsqu'il s'agit de faire évoluer le contrat. Celle-ci suit également le contexte financier et réglementaire dans lequel l'assurance évolue et s'assure de la solidité financière de l'assureur avec qui elle a souscrit des contrats.

Le Conseil d'administration de l'ANDECAM veille à préserver l'intérêt des adhérents. Il se réunit très régulièrement avec votre assureur pour :

- suivre les perspectives des marchés financiers dans un contexte de volatilité des taux,
- examiner les évolutions législatives et réglementaires,
- échanger sur les principes de gestion financière adoptés et mis en œuvre par PREDICA l'assureur des contrats souscrits par notre association,
- étudier les modifications utiles et opportunes à apporter aux contrats, cette étude pouvant conduire à des refus, des ajournements, des acceptations sous conditions ou bien à des acceptations sans condition. Mais il convient de rappeler que conformément à la Loi du 9 décembre 2016 et au Décret du 9 mai 2017 sur les contrats d'assurance vie, l'Assemblée générale a seule qualité pour autoriser la modification des dispositions essentielles,
- solliciter la consultation d'experts indépendants pour éclairer ses décisions.

Le Conseil d'administration de l'ANDECAM se tient informé des mesures prises par l'assureur dans la rémunération de ses contrats.

Je souhaite, au nom du Conseil d'administration, remercier les adhérents présents qui participent à notre Assemblée générale, ceux qui nous ont adressé leurs pouvoirs, ceux qui ont exprimé leur vote en ligne, témoignant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Je remercie également mes collègues Administrateurs pour leur contribution à la défense de vos intérêts, ainsi que les équipes de l'assureur pour la qualité des échanges entretenus.

**Christophe NOEL**  
**Président du Conseil d'administration**

*Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration de l'ANDECAM du 17 mars 2026  
Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en Assemblée générale le 9 juin 2026*

## I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

### Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2025 : 10 membres

Nom	Fonctions et mandats actuellement exercés	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au Conseil d'administration
<b>Christophe NOEL</b> Président	Retraité	Directeur Général de la Caisse régionale Anjou Maine jusqu'en 2016 Président de Crédit Agricole Titres Expert-comptable Administrateur SAS La Boétie	2017
<b>Georges REVOLIER</b> Vice-Président	Retraité	Directeur Général de la Caisse régionale du Crédit Agricole de Corse	2015
<b>Richard DANIEL</b> Administrateur	Retraité	Notaire honoraire	2009
<b>Vincent DELATTE</b> Administrateur	Retraité	Président de la CR de Crédit Agricole Champagne-Bourgogne	2020
<b>Martine DELOBELLE</b> Administratrice	Retraitée	Directrice Générale d'une entreprise privée Infirmière en réanimation	2018
<b>Françoise DEVE</b> Administratrice	Retraitée	Directrice Marketing LA REDOUTE Strategic Sourcing and Sustainability Director – Groupe KERING	2025
<b>Jean DUCHENE</b> Administrateur	Retraité	Directeur Général de Caisses régionales du Crédit Agricole Directeur Général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006	2010
<b>Elisabeth EYCHENNE</b> Administratrice	Retraitée	Directrice Générale de la CR de Crédit Agricole Franche-Comté jusqu'en juin 2020	2021
<b>Brice LEIBUNDGUT</b> Administrateur	Retraité	Secrétaire Général de PREDICA en charge des fonctions des risques, juridique et conformité jusque fin 2016	2020
<b>Brigitte TORLOTING</b>	Retraitée Vice-Présidente de la région Grand-Est en charge des délégations « Grande Région, Transfrontalier, Europe et Relations internationales »	Directrice générale d'une société privée de matériel	2023

Les pouvoirs de direction sont exercés par un Conseil d'administration composé de 10 administrateurs dont un Président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit Agricole.

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'administration s'est réuni six fois les 22 janvier, 18 mars, 10 juin, 23 juin, 16 septembre et 19 novembre.

Ont été au cœur des débats :

1. Les produits :

- . La négociation des garanties des nouveaux contrats et des contrats existants,

- . Les caractéristiques des supports financiers à intégrer sur les contrats existants,
- . La qualité des bagages commerciaux tant à destination des assurés que des distributeurs,
- . La clarté et transparence des documents contractuels.

2. La gestion financière de l'assureur :

- . La stratégie financière de PREDICA au regard du contexte économique et financier,
- . La politique de provisionnement et de rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du Conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2025.*

## II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM

### 1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2025

#### 1.1 Le marché de l'assurance vie en 2025

Le marché de l'assurance vie et capitalisation a enregistré en 2025 une hausse de 10 % des cotisations (192,1 milliards d'euros). Cette hausse est plus importante pour les contrats individuels (+ 10 %, à 176,0 milliards d'euros) que pour les contrats collectifs (+ 8 %, à 16,1 milliards d'euros).

A fin décembre, la progression des versements est plus marquée sur les supports unités de compte (+13 %, à 75,1 milliards d'euros) que sur les supports en euros (+8 %, à 117,0 milliards d'euros). La part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations s'établit à 39 % pour l'ensemble de l'année 2025 (38 % pour l'année 2024).

En 2025, les prestations sont en baisse de -3 %, à 141,4 milliards d'euros. Fin décembre 2025, les prestations représentent, sur un an, 7,1 % des encours (7,7 % à fin 2024)

La collecte nette s'établit à +50,6 milliards d'euros. Elle est positive pour les supports unités de compte (+42,5 milliards d'euros) et pour les supports euros (+8,1 milliards d'euros).

L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation est estimé à 2 107 milliards d'euros à fin décembre 2025, en progression de +6 % sur un an (+122 milliards d'euros).

#### 1.2 La position des bancassureurs

La part de marché des bancassureurs en collecte représente 67,4% en 2025, contre 66,6% en 2024.

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché français.

### 2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2025

#### 2.1 Les adhésions

A fin 2025, l'ANDECAM compte 5 732 392 adhérents dont 42 833 auprès de PACIFICA (5 689 559 pour PREDICA).

637 748 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2025 dont 6 306 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin) - (631 442 pour PREDICA)

Nombre d'adhésions 2025 sur les principaux contrats souscrits auprès de PREDICA

Produits « Epargne - Retraite »	Nombre d'adhésions nouvelles
Predissime 9 série 2	326 900
Floriane 2	77 984
ANAE	30 305

Produits « Prévoyance »	Nombre d'adhésions nouvelles
Garantie obsèques	176 161
Valeur Prévoyance	5 028
Protection revenus PRO et AGRI	8 424
Vers l'Autonomie	641

## 2.2 Les primes versées en 2025

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 20 026 M€ en hausse de 29,3%.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
539 M€	19 487 M€ (12 940 M€ / support euros et 6 547 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 880 M€ (hausse de 4%), dont 756 M€ en prévoyance décès (hausse de 5%) La prévoyance décès n'est pas souscrite par l'ANDECAM.

## 2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »

Ils représentent 203 899 M€ à la fin de l'année 2025 soit une hausse par rapport à 2024 (+7,5%). Les UC représentent 53 465 M€, soit 26% des contrats en cours et 31% des contrats multisupports.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
29 703 M€	174 196 M€ (120 731 M€ / support euros et 53 465 M€ / supports UC)

## 2.4 Les prestations versées (rachats et décès)

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 10 816 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 332 M€, dont 239 M€ en prévoyance-décès.

## 3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais contractuels sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9 Série 2	3 %	0,60 % maximum (support euros) 0,85 % maximum (supports en unités de compte)
Floriane 2	2,5 %	0,80 % maximum (support euros) 0,96 % maximum (supports en unités de compte)

\* sur l'encours

L'assureur, après validation de l'ANDECAM, a introduit des frais sur versements plus faibles pour tenir compte de la baisse des rémunérations du fonds euro, par ailleurs, les Caisses régionales de Crédit Agricole peuvent consentir des baisses de frais sur versements.

#### 4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2025

Produit « Epargne » en euros	Taux 2025 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Confluence	2,00%
Predige	2,00%
Florige	3,70%
Prediplus	2,00%
Prediane	2,00%
Accordance	2,85%
PER	5,70%

Il convient de rappeler qu'une partie de ces contrats (les plus anciens) bénéficie de taux garantis à 4,50%, 3,50% et/ou 3% avant frais de gestion. Le taux moyen de rémunération des mono supports euros est donc supérieur aux taux indiqués dans le tableau.

Produit « Epargne » support « euros » du contrat en UC	Taux 2025 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Predissime 9	2,15%
Predissime 9 Serie 2	2,15%
Optalissime	2,15%
Carissime	2,00%
Accordance multisupports	2,85%
Espace Liberté 3	
avec taux de frais de gestion euros 0,80%	2,50%
avec taux de frais de gestion euros 0,60%	2,71%
avec taux de frais de gestion euros 0,50%	2,81%
Floriane	
avec taux de frais de gestion euros 0,80%	2,35%
avec taux de frais de gestion euros 0,60%	2,56%
avec taux de frais de gestion euros 0,50%	2,66%
Floriane 2	
avec taux de frais de gestion euros 0,80%	2,35%
avec taux de frais de gestion euros 0,60%	2,56%
avec taux de frais de gestion euros 0,50%	2,66%
ANAE	
avec taux de frais de gestion euros 0,80%	2,50%
avec taux de frais de gestion euros 0,60%	2,71%
avec taux de frais de gestion euros 0,50%	2,81%
Cap Découverte	2,05%
Prediagri	2,95%

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur et ne tient pas compte de la PAB préférentielle. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et en discute avec l'assureur. L'ANDECAM a souligné l'augmentation de la rémunération des contrats et notamment le fait que tous les contrats aient bénéficié de la même hausse de rémunération. Celle-ci a été permise grâce à une reprise des réserves constituées années après années, ce qui démontre l'intérêt de cette politique.

#### 5. La commercialisation et la gestion administrative des contrats

Il convient de rappeler que l'ANDECAM n'a pas la possibilité de distribuer les contrats qu'elle a souscrits. Elle n'a d'ailleurs ni la volonté, ni la capacité juridique de le faire.

La distribution des contrats souscrits par l'ANDECAM se fait par les intermédiaires agréés par les assureurs c'est-à-dire pour la quasi-totalité d'entre eux par les Caisses régionales de Crédit Agricole. Les Caisses régionales ont la qualité de courtiers et leur personnel dispose des compétences professionnelles nécessaires pour commercialiser l'assurance. C'est le distributeur qui remet la notice d'information lors de l'adhésion au contrat.

L'ANDECAM n'effectue aucun acte de gestion sur les adhésions au contrat, ni prélèvement de prime. La gestion administrative des contrats est prise en charge en grande partie par les Caisses régionales de Crédit Agricole et pour le reste par l'assureur directement ou par le biais de ses délégataires de gestion.

L'ANDECAM a confié à l'assureur de vos contrats d'assurance, le soin de collecter et de gérer pour son compte les coordonnées de ses adhérents et des contrats d'assurance souscrits. Ces informations sont nécessaires pour la gestion de l'adhésion à l'ANDECAM, l'envoi des convocations à son Assemblée générale, le vote électronique des résolutions présentées à l'Assemblée et des éventuelles informations sur l'association.

## **6. Questions, réclamations et contentieux**

L'ANDECAM se renseigne une fois par an sur l'état des réclamations et des contentieux relatifs aux contrats qu'elle a souscrit avec les assureurs.

PREDICA gère un portefeuille de contentieux d'environ 471 dossiers dont à peu près 170 souscrits auprès de l'ANDECAM, et reçoit une centaine d'assignations par an (196 pour l'année 2025). Ce nombre reste faible au regard du nombre de contrats souscrits. Les motifs de contentieux les plus importants en épargne sont relatifs à des contestations sur le règlement des prestations (40%), et la remise en cause de la validité du consentement (25%). En prévoyance, sur les 22 dossiers en cours, les refus de garantie représentent le motif le plus récurrent (85%).

## **7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2025**

Aucun contrat n'a été fermé en 2025.

Un nouveau contrat groupe Oriance a été souscrit par l'ANDECAM. Oriance a vocation à être proposé à la clientèle Grand Public, Intermédiaire et Patrimoniale et propose plusieurs formules (Essentielle/Premium).

## **8. Les modifications apportées aux contrats en 2025**

Les adhérents sont préalablement informés des modifications de leurs contrats conformément aux dispositions du Code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

Les modifications présentées au Conseil d'administration ont porté sur les points suivants :

### **8.1 Les enrichissements de nouveaux supports**

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces supports, proposés par PREDICA.

#### *8.1.1. Nouveaux fonds à formule (FAF)*

Des Fonds à Formule (FAF), ont été proposés comme supports en Unités de compte, pour la Clientèle Patrimoniale et la clientèle intermédiaire en capacité de prendre une part de risque.

Ce sont des fonds construits en fonction des opportunités de marché, apportant une réponse aux clients prêts à prendre un risque de perte en capital pour rechercher de la performance et souhaitant diversifier leur capital.

Il s'agit des fonds à formule :

. Sélection Euro Climat, dont la formule reposant sur l'indice Euronext® Eurozone Select PAB 50 Decrement 3,75% aligné sur l'Accord de Paris est susceptible d'être remboursée de façon anticipée

aux échéances prévues en fonction de l'évolution de l'indice sous-jacent, Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Indice a baissé de plus de 40% à 8 ans par rapport à sa Valeur Initiale l'assuré subit alors une perte en capital correspondant à la baisse de l'indice.

. CA Indicia, qui a été commercialisé sur plusieurs périodes au cours de l'année 2025. La formule repose sur l'indice Euro iStoxx® 50 NR Decrement 3,75% et est remboursée de façon anticipée lorsque la performance de l'indice est supérieure au niveau fixé à la date de constatation. A défaut, la formule se poursuit jusqu'à l'échéance, le capital est protégé et le rendement dépend de la performance moyenne de l'indice.

Ces fonds à formule ont été commercialisés dans les contrats Predissime 9, Predissime 9 série 2, Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, ANAE, Optalissime Option1, Assurance fonds opportunité.

### *8.1.2 Nouveaux supports obligataires*

Des unités de compte adossées à des titres de créance, ont également été proposées en fonction des conditions de marché, soit pour tous les marchés avec des supports à capital protégé à l'échéance, soit pour la Clientèle Patrimoniale et la clientèle intermédiaire en capacité de prendre une part de risque. Ce sont des offres apportant à la fois une réponse aux clients sécuritaires (souhaitant protéger leur capital tout en participant au rebond des marchés) et une opportunité de réemploi aux clients détenant des supports à fenêtre arrivant à échéance.

Ont également été proposés des supports construits en fonction des opportunités de marché, apportant une réponse aux clients prêts à prendre un risque de perte en capital pour rechercher de la performance et souhaitant diversifier leur capital.

Il s'agit de supports adossés à des titres de créance présentant un risque plus élevé en contrepartie d'un rendement potentiel plus important.

De nouvelles unités de compte adossées à des titres de créance ont été commercialisées au cours de l'année 2025 :

.Crédit Agricole Horizon a été commercialisé dans les contrats Predissime 9, Predissime 9 série 2, Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, ANAE, Optalissime Option 1, Assurance fonds opportunité. La performance de Credit Agricole horizon dépend de l'évolution de l'indice EURO iSTOXX® 50 NR Decrement 3.75%. A l'échéance des 8 ans, si l'Indice a baissé de plus de 60% par rapport à sa Valeur Initiale l'assuré subit alors une perte en capital correspondant à la baisse de l'indice.

.Crédit Agricole Conviction a été commercialisé sur plusieurs périodes au cours de l'année pour les contrats Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, ANAE. La performance de Credit Agricole Conviction dépend de l'évolution de l'indice Euronext® Souveraineté Européenne Decrement 5%. Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Indice a baissé de plus de 40% à 6 ans par rapport à sa Valeur Initiale l'assuré subit alors une perte en capital correspondant à la baisse de l'indice.

. Crédit Agricole TEC 10 a été commercialisé dans les contrats Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, ANAE. La performance de Crédit Agricole TEC 10 dépend de l'évolution de l'indice TEC 10. Si la formule n'a pas été remboursée par anticipation à l'une des dates prévues, à l'échéance des 10 ans, le support présente une protection du capital quelle que soit la valeur de l'indice TEC 10.

Afin de s'inscrire dans le cadre des enjeux sociétaux en matière de finance durable, des supports en unité de compte adossés à des titres de créance destinés à financer des projets à impacts sociétaux ou environnementaux positifs, ont également été proposés au cours de l'année 2025.

.Crédit Agricole Impact Sociétal a été commercialisée sur plusieurs période au cours de l'année 2025 pour les contrats Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Optalissime Option1, Assurance Fonds Opportunité, Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, ANAE. Il s'agit d'un « titre de créance social » destiné à financer ou refinancer des projets à impact social positif.

Le montant remboursé à l'échéance n'est pas directement lié à la performance du portefeuille de prêts pour le financement des projets, et dépend d'une formule liée à la performance de l'indice MSCI France Select ESG 30 Decrement 3,75% net. A l'échéance, le support présente une protection du Capital Initial et un rendement minimum quel que soit le niveau de l'indice. Au 2<sup>ème</sup> semestre, la formule du titre de créance Crédit Agricole Impact Sociétal a été adossée à l'Indice CAC® PAB Decrement 3.75%(net) également conforme avec l'Accord de Paris sur le climat.

.Crédit Agricole Impact Transition a été commercialisée pour les contrats Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, ANAE. Il s'agit d'un « titre de créance vert » destiné à financer ou

refinancer des projets verts avec un impact environnemental positif. Le montant remboursé à l'échéance n'est pas directement lié à la performance du portefeuille de prêts verts, mais dépend d'une formule liée à la performance de l'indice MSCI France Select ESG 30 5% Decrement (net). Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation aux dates prévues, et si à l'échéance la performance finale de l'indice est en baisse de 40% ou plus, l'assuré subit une perte en capital correspondant à la baisse de l'indice.

.Crédit Agricole Impact Carbone, a également été commercialisée sur plusieurs périodes au cours de l'année 2025 pour les contrats Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Optalissime Option1, Assurance Fonds Opportunité, Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté 3, ANAE. Il s'agit d'un « titre de créance vert » destiné à financer ou refinancer des projets verts avec un impact environnemental positif. Le montant remboursé à l'échéance n'est pas directement lié à la performance du portefeuille de prêts verts, mais dépend d'une formule liée à la performance de l'indice MSCI France Climate Select 40 Paris Aligned 3,75% Decrement (Net)), conforme avec l'Accord de Paris. Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation aux dates prévues, et si à l'échéance la performance finale de l'indice est inférieure au niveau fixé, l'assuré subit une perte en capital correspondant à la baisse de l'indice. Au 2<sup>ème</sup> semestre, la formule du titre de créance Crédit Agricole Impact carbone a été adossée à l'Indice CAC® PAB Decrement 3.75%(net) également conforme avec l'Accord de Paris sur le climat.

Par ailleurs, au cours de l'année 2025, le niveau des taux d'intérêt a permis de proposer dans les contrats Predissime 9, Predissime 9 Série 2, Optalissime Option1, Assurance Fonds Opportunité, Floriane, Floriane 2, Floripro, Espace Liberté 2, Espace Liberté, ANAE de nouvelles unités de compte, adossées à des obligations à taux fixe zéro coupon émises par des entités du Groupe Crédit Agricole et qui offrent une rémunération par le versement, en une seule fois à la Date d'Echéance, d'une prime calculée par capitalisation annuelle d'un Taux Nominal Annuel.

D'autre part, des unités de compte adossées à des obligations à taux fixe émises par des entités du Groupe Crédit Agricole, dont l'échéance peut être anticipée en cas d'exercice de l'option de remboursement par l'émetteur, en fonction des conditions de marché ont également été proposées au cours de l'année 2025.

## **8.2 Les autres aménagements apportés**

### *8.2.1 Intégration de nouveaux mandats d'arbitrage engagés*

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Loi relative à l'Industrie Verte dans les produits Floriane, Floriane 2, Floriane 2 offre Florissime, Anaé, Espace liberté 2 et Espace Liberté 3, une offre de mandats d'arbitrage profilés a été intégrée.

Dans le prolongement de cette modification de l'offre mandat sur ces contrats, un mandat dont l'univers d'investissement est composé essentiellement de supports présentant des caractéristiques ESG est proposé.

En conséquence, le mandat d'arbitrage objectif de gestion Mandat Stratégie qui était proposé antérieurement dans ces contrats est remplacé par le mandat d'arbitrage Vendôme Investissement Engagé, qui est proposé à compter d'octobre 2025.

L'information sur cette évolution a été communiquée dans avec les relevés d'information.

### *8.2.2 Harmonisation des frais des mandats d'arbitrage*

Pour les nouveaux mandats d'arbitrage proposés à compter d'avril 2025 sur les contrats Predissime 9, Predissime 9 S2, Floriane, Floriane 2, Espace liberté 2, Espace Liberté 3, Anaé, les dispositions relatives aux frais applicables en cas de mandat d'arbitrage évoluent. Des frais à hauteur de 0,30% des encours sous mandat sont appliqués.

Ces frais sont prélevés par une majoration des frais de gestion sur les supports en unités de compte des contrats et selon les mêmes règles. L'Assemblée générale de l'Andecam de juin 2025 a autorisé cette évolution des dispositions relatives aux frais applicables en cas de mandat d'arbitrage. La tarification des mandats en cours n'est pas impactée par cette évolution

### 8.2.3 Reconstitution du dispositif de PAB préférentielle sur encours

La participation aux bénéfices préférentielle en fonction de la part du contrat adossée à des unités de compte ou au support eurocroissance (pour les contrats disposant de ce support) a été validée initialement l'Assemblée générale de l'ANDECAM pour certains contrats à partir de 2017. Ce dispositif permettant notamment d'accompagner les clients dans la diversification de leurs supports d'investissement a été reconduit depuis, jusqu'à l'exercice 2025.

Préalablement à la reconduction, L'Andecam vérifie auprès de l'assureur que ce dispositif ne porte pas préjudice à la rentabilité générale du fonds euros.

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt, il a été proposé à l'Assemblée générale de l'ANDECAM la reconduction du mécanisme de PAB préférentielle sur encours tout en modifiant la possibilité d'attribution maximale de rémunération supplémentaire qui passerait de 0,85% à 1% sur les contrats Anaé, Espace Liberté série 2 et série 3, Floriane et Floriane série 2, Floriane 2 offre Florissime, Floripro, Prédissime 9 et Prédissime 9 série 2, Contrat solidaire. L'Assemblée générale du 10 juin 2025 a autorisé pour ces contrats une attribution préférentielle de la participation aux bénéfices en fonction de la part du contrat adossé aux supports en UC, avec une attribution maximum de 1% de rémunération supplémentaire, pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

L'information sur cette évolution est adressée avec les relevés d'information.

### 8.2.4 Fermeture à la commercialisation de l'option rente certaine du contrat Predirente

Le contrat de rente viagère immédiate Predirente prévoit une option de rente certaine parmi les différentes options de rente proposées.

Compte tenu de la très faible utilisation de cette option, qui n'offre pas d'avantage par rapport à une sortie en rente viagère, ou à une sortie en capital du contrat d'origine, la rente certaine est supprimée pour les nouvelles adhésions au contrat Predirente à compter du 31 décembre 2025.

### 8.2.5 Evolution des contrats groupe prévoyance et santé

Aucune évolution n'est intervenue au cours de l'année 2025 sur la gamme des contrats groupe de prévoyance.

De même, aucune évolution notable du produit TNS n'a été réalisée en 2025.

## III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR

☒ Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 4 du présent rapport moral et financier.

### 1. Répartition des placements

#### 1.1 Portefeuille Obligataire

Les marchés obligataires ont été marqués en 2025 par des épisodes de forte volatilité conduisant à des mouvements d'ampleur, reflets des incertitudes économiques et géopolitiques.

Aux États-Unis, les taux longs ont suivi une trajectoire en plusieurs temps. Au cours du premier semestre, ils ont connu une forte progression, alimentée par l'escalade des tensions commerciales et les préoccupations inflationnistes qui en résultaient. Par la suite, ces taux ont amorcé un repli graduel, sous l'influence conjuguée des inquiétudes grandissantes sur la dynamique de croissance et des attentes d'un possible assouplissement de la politique monétaire par la Réserve fédérale.

Le paysage obligataire européen a connu une transformation notable, avec un bouleversement de la hiérarchie traditionnelle entre pays dits « core » tels que l'Allemagne et la France et la périphérie, à l'image de l'Italie ou de l'Espagne. La zone euro a enregistré une progression significative des rendements obligataires : le Bund allemand à 10 ans a gagné 49 points de base pour s'établir à 2,85 % fin décembre, tandis que l'OAT française affichait une hausse de 37 points de base. Cette tendance s'est révélée encore plus prononcée sur les échéances longues, illustrée par la forte progression de 73 points de base de l'OAT française 30 ans sur l'ensemble de l'année.

Cette évolution témoigne de l'incertitude politique persistante en France depuis 2024 et des défis budgétaires qui l'accompagnent. Dans ce nouveau contexte, les rendements espagnols et italiens se sont négociés en dessous du rendement français au cours de l'année 2025.

Les taux japonais ont figuré quant à eux, parmi les plus mauvaises performances de l'année, atteignant des niveaux inégalés depuis plus de 20 ans. Cette remontée spectaculaire des rendements japonais menace de redéfinir l'architecture des flux d'investissement à l'échelle mondiale, notamment par le démantèlement progressif des stratégies de portage sur le yen qui structuraient depuis longtemps les marchés financiers internationaux.

À l'inverse des turbulences observées sur les marchés souverains, le marché du crédit s'est maintenu sur des niveaux globalement stables. Cette résistance s'appuie sur des fondamentaux d'entreprises relativement robustes, mais aussi sur des flux d'investissement soutenus vers cette classe d'actifs. L'appétit pour cette classe d'actifs demeurerait important, les investisseurs se détournant des obligations souveraines devenues moins attractives. À noter par ailleurs le dynamisme important du marché primaire, accompagné d'une demande robuste des investisseurs.

Le volume total des investissements obligataires à taux fixe s'est établi à 2,7 Md€ en net et 25,5 Md€ en brut. La politique menée sur les investissements et les arbitrages obligataires a notamment consisté en des cessions d'obligations qui ont été réinvesties sur des maturités plus longues pour optimisation du portefeuille.

Par ailleurs, des investissements en obligations indexées sur l'inflation et en structurés ont été réalisés pour 1,1 Md€.

## **1.2 Portefeuille actions**

### **Actions**

L'année 2025 restera marquée par un bouleversement majeur de la hiérarchie des performances mondiales, orchestré par les avancées de l'intelligence artificielle, l'intensification des tensions géopolitiques et les mutations des politiques commerciales internationales. Les indices américains ont connu une rare contre-performance relative, affichant certes une progression de 17 %, mais largement distancés par l'indice MSCI All Country World ex-US qui a bondi de 32 %. Cet écart de performance constitue le plus important depuis la crise financière de 2009.

Les marchés émergents ont particulièrement brillé en 2025, clôturant l'année sur des niveaux records avec une performance exceptionnelle de 34 % pour l'indice MSCI Emerging Markets. Cette envolée s'explique par la convergence de plusieurs facteurs favorables : l'affaiblissement du dollar américain, des niveaux de valorisations attractifs après plusieurs années de sous-performance, et des trajectoires économiques retrouvant une dynamique positive dans de nombreux pays émergents.

Les indices européens ont également enregistré des performances substantielles avec une progression de 20 % pour l'Euro Stoxx 50, soutenue notamment par l'envolée spectaculaire des valeurs liées à la défense. Ces dernières figurent parmi les grands gagnants de l'année, bénéficiant directement des plans budgétaires militaires débloqués en début d'année.

L'intelligence artificielle a confirmé son statut de mégatendance structurelle sur les marchés actions, continuant d'alimenter l'optimisme des investisseurs et de soutenir les valorisations des entreprises technologiques. Cependant, des interrogations ont émergé en fin d'année face aux niveaux d'investissements colossaux consentis par les entreprises et à la difficulté d'appréhender concrètement les retombées économiques effectives de ces technologies révolutionnaires, soulevant des questions sur la soutenabilité de cette dynamique à long terme.

Dans ce contexte d'incertitudes multiples, les métaux précieux ont parfaitement rempli leur rôle de valeurs refuges avec des performances substantielles. L'or a progressé de 65 % tandis que l'argent a enregistré une hausse spectaculaire de 148 %, portés par la faiblesse persistante du dollar, les anticipations de baisses des taux américains tout au long de l'année, les préoccupations croissantes concernant les déficits budgétaires et l'intensification des tensions géopolitiques mondiales.

Les marchés actions ont été globalement positifs sur l'année 2025. Dans ce contexte, la gestion de l'exposition en actions et OPC actions cotées a été gérée de manière offensive.

En termes de flux, la gestion actions a été marquée par une entrée nette de 1345M€ qui a permis de réaliser 287M€ de plus-values. La valeur boursière a augmenté de presque 3,1Md€ notamment sur les fonds actions sur l'année 2025.

## **2. Les contrats en unités de compte (UC)**

L'encours total des placements pour le réseau des Caisses régionales dont la quasi-totalité des contrats sont souscrits par l'ANDECAM, en représentation des contrats en unités de compte, atteint 59 Mds€ fin 2025 contre 51,9 Mds€ fin 2024. Cette progression est liée à une forte activité commerciale et à la bonne orientation de la majorité des classes d'actifs sur l'année. Les principaux indices boursiers mondiaux ont ainsi connu d'excellentes performances : CAC40 +10,4% ; Eurostoxx50 +18,3%, S&P500 +16,4% en \$ ; MSCI Emerging Markets +33,6% en \$.

La collecte brute UC s'établit à 7,2 Mds€ sur l'exercice, en progression de 17%.

La part des UC représente 26,2% du total des encours épargne (versus 24,8% en 2024).

Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont continué à bénéficier des transferts « Loi Pacte » vers les contrats multisupports. En 2025, les volumes d'opérations de transferts Pacte se sont élevés à 1,6 Md€ (volume similaire à celui de 2024) pour ce qui concerne les Caisses régionales, avec environ 32% réalloués sur des supports en UC.

## **3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques**

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques et fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe Crédit Agricole. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque de liquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au moyen de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilanciaux de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne avec lequel des *stress scénarios* et le calcul de l'exigence en capital sont évalués.

## **4. Le taux de rendement moyen des actifs**

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) sur l'année 2025 s'établit à 2,67%, en hausse de 34 points de base sur 1 an.

Les rendements du portefeuille obligataire ont augmenté de 25bp pour s'établir à 2,33%. Les classes d'actifs diversifiés (en particulier les OPC actions et les foncières cotées) voient leur contribution au rendement augmenter cette année.

Une reprise partielle de la Provision pour Participation aux Excédents permet d'accompagner la rémunération des assurés dans cet environnement de taux élevés.

#### IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2025

##### 1. Produits et charges 2025

Produits 2025 = 301 760,77 euros

	2025	2024
Cotisations ANDECAM	300 030,68	294 305,52
Revenus des intérêts bancaires	1 730,09	2 339,79
<b>Total Produits</b>	<b>301 760,77</b>	<b>296 645,31</b>

Charges 2025 = 251 700,73 euros

	31/12/2025	31/12/2024
	Réel	Réel
<b>Charges</b>		
SOUSTRAITANCE GENERALE	72 000,00	72 000,00
PRIMES D'ASSURANCES	13 153,03	12 530,50
TRAVAUX ADMINISTRATIFS	60 646,55	57 356,53
FRAIS DIVERS	677,44	245,00
HONORAIRES	8 671,65	701,85
HONORAIRES CACS	4 449,49	4 211,23
LEXTENSO	354,00	344,40
SITE INTERNET	4 560,00	1 500,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 477,01	7 829,47
FRAIS D'AG	30 595,50	7 997,51
AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	259,05	237,38
INDEMNITES DE PRESENCE	14 750,00	10 000,00
INTERETS DES EMPRUNTS CADIF	148,12	262,95
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	150,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 088,11
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	35 808,89	35 808,89
	<b>251 700,73</b>	<b>212 113,82</b>
<b>Résultat de l'exercice ANDECAM</b>	<b>50 060,04</b>	<b>84 531,49</b>

Les dépenses, d'un montant de 251 700,73 euros sont en légère hausse par rapport à 2024 (212 113,82 euros).

Les principales dépenses sont :

- Les honoraires pour l'organisation du vote électronique s'élèvent à 8 671,65 euros contre 701,85 euros en 2024.

- Les primes d'assurances pour 13 153,03 euros contre 12 530,50 euros en 2024 (+5%).
- Les frais de déplacement de 5 477,01 euros contre 7 829,47 euros en 2024. (-30%)
- En 2025, les frais d'assemblée générale se sont élevés à 30 595,50 euros (réservation des salles et cocktail) alors qu'en 2024 ils étaient de 7 997,51 euros
- Les travaux administratifs s'établissent à 60 646,55 euros contre 57 356,53 euros en 2024.
- Les honoraires des commissaires aux comptes : 4 449,49 euros contre 4 211,23 euros.
- Les indemnités de présence qui passent à 14 750 euros contre 10 000 euros. (+47%).
- L'actualisation du site internet pour 2 280 euros en 2025 contre 1 500 euros en 2024. (+52%)
- Le poste Dotation aux amortissements représente un montant de 35 808,89 euros : il s'agit de la deuxième annuité de l'amortissement de la mise en service du vote électronique
- Le poste Sous-traitante générale, correspond à la facturation de GEDIVOTE, de 72 000 € pour les coûts récurrents du vote par internet lors des Assemblées Générales.

## **2. Indemnités allouées aux administrateurs**

L'Assemblée générale du 11 juin 2024 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du Conseil d'administration de la façon suivante :

- une indemnité de 250 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 500 euros pour le Président par réunion.

En 2025, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 14 750 € euros au total.

## **3. Résultat de l'exercice 2025 :**

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 50 060,04 euros représentant la différence entre les produits 301 760,77 euros) et les charges (251 700,73 euros).

Il est proposé à l'Assemblée générale que l'intégralité du résultat d'un montant de 50 060,04 euros soit affecté en report à nouveau qui passerait de 343 779,10 euros à 393 839,14 euros.

## **4. Estimation des Travaux administratifs 2025 :**

Pour l'année 2025, les travaux administratifs à réaliser par CAAS sont estimés à un montant maximum de l'ordre de 48 000 € TTC et les travaux de dépouillement de l'ESAT à environ 14 720,82 €.

Les autres postes de dépenses font l'objet d'une estimation prudente selon les montants observés les années précédentes.

## **5. Mandat du commissaire aux comptes :**

L'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2024 a renouvelé le cabinet ORCOM en qualité de commissaire aux comptes de l'association pour une durée de six années, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2029.

	ANNEE 2025	ANNEE 2026	Variation en €
	Réelles	Estimation	
<b>Produits</b>			
Cotisations ANDECAM	300 030,68	293 760,00	-6 270,68
Revenus intérêts bancaires	1 730,09	2 000,00	+269,91
<b>s/total Produits</b>	<b>301 760,77</b>	<b>295 760,00</b>	<b>-6 000,77</b>
<b>Charges</b>			
GEDIVOTE Maintenance annuelle outil Vote électronique	72 000,00	72 000,00	+0,00
Frais d'assurance	13 153,03	13 000,00	-153,03
Quotidien Juridique	354,00	500,00	+146,00
Travaux administratifs (juridique /comptabilité, ...)	60 646,55	58 000,00	-2 646,55
HONORAIRES NEOSHIELDS	8 671,65	10 000,00	+1 328,35
Honoraires Commissaires aux comptes	4 449,49	5 000,00	+550,51
Divers	677,44	500,00	-177,44
Site internet	4 560,00	2 500,00	-2 060,00
Frais de déplacements	5 477,01	9 000,00	+3 522,99
Frais d'assemblée générale	30 595,50	10 000,00	-20 595,50
Frais de tenue de compte et intérêts	259,05	600,00	+340,95
Indemnités de présence	14 750,00	10 000,00	-4 750,00
Intérêts sur emprunt	148,12	148,11	-0,01
Mise en place TSA	0,00	6 500,00	+6 500,00
Pénalités pour défaut d'affranchissements	0,00	0,00	+0,00
Amortissement outil Vote électronique mis en service T1-2022	35 808,89	35 808,89	+0,00
<b>Total Charges</b>	<b>251 550,73</b>	<b>233 557,00</b>	<b>-17 993,73</b>
<b>Bénéfice / (Perte)</b>	<b>50 210,04</b>	<b>62 203,00</b>	

# ANNEXES

**ANNEXE 1 :**  
**Synthèse de l'activité du Conseil d'administration au cours**  
**de l'exercice 2025**

Date	CA du 22.01.2025	CA du 18.03.2025	CA du 10.06.2025	CA du 23.06.2025	CA 16.09.2025	CA 19.11.2025
<b>Nombre de membres présents</b>	9 sur 10	9 sur 10	9 sur 10	9 sur 11	11 sur 11	9 sur 10
<b>Evolution du Conseil d'administration</b>	Proposition de nomination en qualité d'Administratrice de Mme Françoise DEVE à l'Assemblée générale du 9 juin 2025	Aucune	Nomination de Mme Françoise DEVE en qualité d'Administratrice par l'Assemblée générale du 9 juin 2025	Aucune	Aucune	Aucune
<b>Bilan Point activité</b>	Activité à fin décembre 2024	Aucune	Aucune	Aucune	Activité à fin juillet 2025	Activité à fin septembre 2025
<b>Actualité réglementaire Environnement économique Politique financière</b>	Point d'information sur la PAB servie en 2024	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
<b>Ajouts supports</b>		Espace Liberté 1,2 & 3, Anae, Floriane 1 & 2 : Ajout de 1 support  Floriane 1-2, Floripro, Floriagri, Anae, Espace Liberté 1,2,3, Eloquence capitalisation : Ajout de 2 supports  Espace Liberté 1,2,3 Anae, Floripro, Floriagri, Floriane 1 & 2 : ajout de 4 supports  Espace Liberté, Eloquence capitalisation, Espace Liberté 2, Anae, Floriane, Predissime 9 VI, Espace Liberté 3, Floriane 2 : ajout de 1 support		Anae, Espace Liberté, Espace Liberté 2 & 3, Floriane, Floriane 2, Floriagri : Ajout de 9 supports  Ajout de parts cleanshares : Anae, Espace Liberté, Espace Liberté 2 & 3, Floriane, Floriane 2, Floriagri  Espace Liberté 1, 2 & 3, Eloquence capitalisation, Floriane (Premium) & Floriane 2 (floriane offre florissime)(Premium), Floriagri, Floripro (toutes formules) et Anaé (Toutes formules) : Ajout de 3 supports	Nouvelle UCO Série Limitée 2025  FCPR EQUITY ILE DE France  Anae, Floriane, Espace liberté (mandats Patrimoine, Stratégies, Dynamique) : ajout de 1 support  Anae, Floriane, Espace liberté : ajout de 2 supports  Oriance, Floriane, Espace Liberté, Anaé : Ajout de 1 support	Anaé, Espace Liberté, Floriane : Ajout de 1 supports  Predissime 9 toutes séries, Oriance : Ajout de 2 supports  Anaé, Floriane, Espace Liberté, Predissime 9 toutes séries, Oriance : Ajout de 1 support  Tous contrats : Ajout de 2 supports  Anaé, Floriane, Espace Liberté, Oriance Premium, Floriagri, Floripro, Eloquence Capitalisation : Ajout de 2 supports  UCO 2026 : CA IMPACT FRANCE CA IMPACT DEFENSE
<b>Adaptation des produits</b>	Extension de la commercialisation du FCPR Mégatendances III	Elargissement du référencement du fonds AMUNDI FUNDS GLOBAL AGGREGATE BOND (Contrats Floriagri, Floripro)  AMUNDI FUNDS US PIONEER Fund (Espace Liberté 1,2,3, Floriane ½, Eloquence Capitalisation, Floriagri, Floripro)  AMUNDI FUNDS GLOBAL EQUITY INCOME ESG (Espace Liberté 1/2/3, Floriane ½, Eloquence Capitalisation, Floriagri, Floripro)  AM EURLIQU SHORT TERMS RESP-E (Floriagri)  Univers d'investissement des mandats engagés	Private Equity – Présentation des fonds en gestion libre	Demande d'harmonisation UC	Demande d'harmonisation UC	Demande d'harmonisation UC  Demande d'harmonisation des ETF  Supports Buy and Watch
<b>Souscription nouveau contrat</b>	Aucun	Aucun	Aucun	Approbation de la souscription du contrat ORIANCE	Aucune	Aucun
<b>Informations sur les contrats</b>	Point sur la collecte des fonds référencés en 2022	Information sur la nouvelle offre ORIANCE	Aucune	Evolution du contrat Anae	Evolution du contrat Anae  Fermeture à la commercialisation de Predirente Rente Certaine  Déréférencement d'un fonds Evergreen	Analyse VFM (Value for Money) des UC et des contrats  Evolution des contrats d'Assurance-Vie avec formules – Evolution des NI
<b>Vie sociale de l'association</b>	Point d'information sur la	Arrêté des comptes 2024	Retour sur l'AG du 9 juin 2025		Assemblée générale 2026	Examen et validation de la convocation à l'Assemblée

Date	CA du 22.01.2025	CA du 18.03.2025	CA du 10.06.2025	CA du 23.06.2025	CA 16.09.2025	CA 19.11.2025
	préparation de l'Assemblée générale 2025	Arrêté des projets des résolutions  Arrêté du Rapport moral et financier – Exercice 2024  Point d'information sur l'organisation de l'Assemblée générale annuelle			Calendrier 2026	générale 2026
<b>Autres</b>		PAB préférentielles			Présentation des performances des mandats par les gérants INDOSUEZ et AMUNDI	PAB préférentielles  Information sur les mandats d'Administrateurs arrivant à échéance

**ANNEXE 2 :**  
**Bilan et compte de résultat**  
**Bilan**

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	179 044,46	128 154,97	50 889,49	86 698,38
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total II</b>	179 044,46	128 154,97	50 889,49	86 698,38
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 141,80		1 141,80	23 211,09
Charges constatées d'avance	13 153,03		13 153,03	762,45
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	394 934,93		394 934,93	314 922,94
<b>Total III</b>	409 229,76	-	409 229,76	338 896,48
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)</b>	<b>588 274,22</b>	<b>128 154,97</b>	<b>460 119,25</b>	<b>425 594,86</b>

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	343 779,10	259 247,61
Excédent ou déficit de l'exercice	50 060,04	84 531,49
Situation nette (sous total)	393 839,14	343 779,10
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>393 839,14</b>	<b>343 779,10</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<b>15 181,70</b>	<b>35 323,54</b>
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	<b>51 098,41</b>	<b>46 492,22</b>
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>66 280,11</b>	<b>81 815,76</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>460 119,25</b>	<b>425 594,86</b>

## Compte de résultat 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services	0,00	0,00
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	300 030,68	294 305,52
<b>TOTAL I</b>	<b>300 030,68</b>	<b>294 305,52</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	200 843,72	164 953,87
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	35808,89	35 808,89
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	14 900,00	10 000,00
<b>TOTAL II</b>	<b>251 552,61</b>	<b>210 762,76</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>48 478,07</b>	<b>83 542,76</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 730,09	2 339,79
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 730,09</b>	<b>2 339,79</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	148,12	262,95
Différences négatives de change		
Valeur comptable des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement d'instrument de		
<b>TOTAL IV</b>	<b>148,12</b>	<b>262,95</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 581,97</b>	<b>2 076,84</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>50 060,04</b>	<b>85 619,60</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	0,00	1 088,11
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 088,11</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>301 760,77</b>	<b>296 645,31</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>251 700,73</b>	<b>212 113,82</b>
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>50 060,04</b>	<b>84 531,49</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### **1- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrantes des comptes annuels.

Changement de méthode comptable :

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon le règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif et, pour les opérations ne relevant pas de ce règlement, selon les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 est venu modifier le plan comptable général tel que défini dans l'ancien règlement ANC n°2014-03 du 4 juin 2014 et le règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 est venu modifier le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce changement de méthode comptable n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

### **2- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

L'Assemblée générale du 11 juin 2024 a décidé une contribution de 4 centimes par contrat (adhésion en cours) au 31 décembre 2024 pour financer le budget 2025 de l'association

### 3 Notes sur les postes de bilan

#### 3.1 Actif

##### 3.1.1 Actif immobilisé

31/12/2025					31/12/2024	
	Solde ouverture	Augmentation	Diminution	Transfert de compte à compte	Solde clôture	Solde clôture
Immobilisations incorporelles	-		-		-	
Immobilisations incorporelles en cours					-	
<i>Projet Vote électronique</i>	<i>179 044,46</i>				<i>179 044,46</i>	<i>179 044,46</i>
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
<b>Total</b>	<b>179 044,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>179 044,46</b>	<b>179 044,46</b>

L'actif immobilisé présente un solde de 179 044,46 € au 31/12/2025, pour le projet de vote électronique mené en 2021, dont la mise en service a été réalisée le 08/06/2022 à l'occasion de l'assemblée générale.

31/12/2025					31/12/2024	
	Solde ouverture	Dotations	Reprises	Solde clôture	Solde clôture	
Immobilisations incorporelles	<b>92 346,08</b>	35 808,89		128 154,97	<b>20 728,30</b>	
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
<b>Total</b>	<b>92 346,08</b>	<b>35 808,89</b>	<b>0,00</b>	<b>128 154,97</b>	<b>20 728,30</b>	

Le projet de vote électronique a une durée d'amortissement de 5 ans en mode linéaire. La dotation de l'exercice s'établit à 35 808,89€ calculée en mode linéaire.

### 3.1.2 Actif circulant

31/12/2025					31/12/2024
	Total	< 1 an	1 < et < 5 ans	> 5 ans	
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versées sur commandes	1 141,80				21 521,01
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	-				
Autres créances	-	-			1 690,08
Subvention 2023 Pacifica	-	-			1 690,08
Capital souscrit - appelé non versé					
Disponibilités	394 934,93				314 922,94
Banque compte courant	313 044,92				234 763,02
Livret A	81 890,01				80 159,92
<b>Total</b>	<b>396 076,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>338 134,03</b>

L'actif circulant présente un solde global de 396 076,73 € au 31/12/2025 contre 338 134,03 € en 2024.

- Un acompte de 1 141,80€ de 50% a été versé pour la réservation de l'hôtel pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 09 juin 2026.
- Les disponibilités représentent la trésorerie de l'association Andecam au 31/12/2025 sur le compte courant et le Livret A pour un total de 394 934,93 € contre 314 922,94 € en 2024.

### 3 1.3 Comptes de régularisations actif

(en euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Charges constatées d'avance	13 153,03	762,45
<b>Total</b>	<b>13 153,03</b>	<b>762,45</b>

Il s'agit de la facture de MARSH qui correspond à la prime d'assurance pour l'exercice 2026.

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Variation des fonds propres

(en euros)

	01/01/2025	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSUMMATION	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves						
Report à nouveau	259 247,61	84 531,49			343 779,10	259 247,61
Excédent ou déficit de l'exercice	84 531,49	- 84 531,49	50 060,04	-	50 060,04	84 531,49
<b>Situation nette</b>	<b>343 779,10</b>	<b>-</b>	<b>50 060,04</b>	<b>-</b>	<b>393 839,14</b>	<b>343 779,10</b>
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
<b>Total</b>	<b>343 779,10</b>	<b>0,00</b>	<b>50 060,04</b>	<b>0,00</b>	<b>393 839,14</b>	<b>343 779,10</b>

Dans les Fonds propres, le compte le report à nouveau présente un solde de 343 779,10 € correspondant aux bénéfices accumulés des années précédentes.  
Pour l'exercice 2025, le résultat représente un bénéfice de 50 060,04 €.

### 3.2.2 Dettes

	31/12/2025				31/12/2024
	Total	< 1 an	1 < et < 5 ans	> 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<b>15 181,70</b>	20 141,84	15 181,70		35 323,54
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Charges à payer	<b>51 098,41</b>	<b>51 098,41</b>			<b>46 492,22</b>
<i>Facture non parvenue CAAS</i>	45 926,22	45 926,22			43 778,40
<i>Facture non parvenue ORCOM</i>	2 892,17	2 892,17			2 713,80
<i>Facture non parvenue ARTSYS</i>	2 280,00	2 280,00			
Autres Dettes diverses					-
<b>Total</b>	<b>66 280,11</b>	<b>71 240,25</b>	<b>15 181,70</b>	<b>0,00</b>	<b>81 815,76</b>

Les dettes représentent un total de 66 280,11 € au 31/12/2025 contre 81 815,76 € en 2024.

- L'emprunt de 100 000 € souscrit en septembre 2021, avec un taux d'intérêt à 0,56%, remboursable sur 5 ans et dont le capital restant dû au 31/12/2025 est de 15 181,70 €.

- Les Factures non parvenues au titre de prestations 2025 sont :
- CAAS pour 45 926,22 €
- Cabinet ORCOM pour 2 892,17 € (correspondant au 2<sup>ème</sup> acompte 2025 et à la facture du solde).
- ARTSYS maintenance 2025 du site Internet , la facture nous parvient en janvier 2026.

**ANNEXE 3 :**  
**LISTE DES AJOUTS DE SUPPORTS DANS LES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE**

**1. Nouveaux supports en unités de compte**

Code ISIN du support	Likelihood du support	ANAE - ESSENTIELLE	ANAE - EXCELLENCE	ANAE - PREMIUM	ELOQUENCE CAPITALISATION	ESPACE LIBERTE - LIBRE	ESPACE LIBERTE 2 - LIBRE	ESPACE LIBERTE 3	FLORIAGRI	FLORIANE ACCESS	FLORIANE - PREMIUM	FLORIANE 2 - ACCESS	FLORIANE 2 - PREMIUM	FLORIPRO - PREMIUM PRO	FLORIPRO - PRO	ORIANE - ESSENTIELLE	ORIANE - PREMIUM	ORIANE	PREDISSEINE 9 SERIE 2	PREDISSEINE 9 - LIBRE
FRM0024339	AMORLIGMONDE RESPONSABLE-P	X																		
FRM0025209	AMOEURO LIQUIDITY RATED RESP-I	X																		
FRM0025274	AMOEURO DURABLE-C	X																		
FRM0025742	CPR CROISSANCE DYNAMIQUE-P	X																		
FRM0025965	CPR ABSOLUTE RETURN BONDS-P	X																		
FRM0032489	CPR FOCUS INFLATION-P	X																		
FRM0035183	CPR SILVER AGE-P	X																		
FRM0044265	AM ACTIONS FRANCE RESPONSABLE-P	X																		
FRM0044773	SOLIDARITE - AMUNDI-P	X																		
FRM0047435	AMOEURO LIQUIDITY SHORT TERM RESP-E	X																		
FRM0049271	AMUNDI EQUILIBRE CLIMAT	X																		
FRM0052376	EFT OR OPPORTUNITIES ISR CLIMAT-P	X																		
FRM0052974	CPR GLOBAL SILVER AGE-P	X																		
FRM0212564	AMOEURO RETENU ANNUELS	X																		
FRM0216745	ARI-IMPACT GREEN BONDS-OP	X																		
FRM0340496	ARI-EUROPEAN HIGH YIELD-P																			
FRM0372936	AM DYNAMIQUE CLIMAT-P	X																		
FRM0411741	ARI-IMPACT GREEN BOND-P	X																		
FRM0400266	EFT FRANCE EMPLOI ISR-P	X																		
FRM0400292	EFT CREDIT OBLIGATIONS DURABLES-P	X																		
FRM0400679	CPR BROAD SITE ACTIONS MONDE-P	X																		
FRM0400811	AM BOUTY HATCH HIGH YIELD 2023-P	X																		
FRM0401774	AM YIBAO LU-R	X																		
FRM0401784	AM IMPACT EURO CREDIT ST GREEN BOND-R																			
FRM0400004	EFT-REDEMPTION 2030 CLIMAT-P	X																		
LU027241471	AF-VOLATILITE EURO-A	X																		
LU052124406	AF-LATIN AMERICA EQUITY-A	X																		
LU045181878	AF-IMPACT EURO CORP ST GREEN BOND-A	X																		
LU072945371	IF-AMERICA SMALL AND MID CAPS-GE	X																		
LU024493366	EDRF-BIG DATA-A	X																		
LU037148360	CI-FOOD FOR GENERATIONS-A	X																		
LU041044046	AIS-AMOEURO HIGH YIELD BONDS EFT	X																		
LU041044400	AIS-MSOEMH ASIA UCITS EFT	X																		
LU041044431	AIS-AM CAC 40 ESG UCITS EFT OR	X																		
LU040330235	AIS-AM CORE GE GIFT BOND EFT HDG	X																		
LU040330200	AIS-AM CORE GE AGGREGATE BOND EFT HDG	X																		
LU040244930	AF-ASIA EQUITY FOCUS-R2																			
LU040242739	AF-EMERGING MARKET ST BOND-A2 HDG	X																		
LU040330363	AF-EURO LAND EQUITY-A	X																		
LU040330740	AF-GLOBAL EQUITY RESPONSIBLE-A	X																		
LU040330400	AF-GLOBAL EQUITY RESPONSIBLE-R2	X																		
LU040330993	AF-GLOBAL EQUITY INCOME SELECT-A2	X																		
LU040340102	AF-STRATEGIC INCOME-A	X																		
LU040316499	AF-USE EQUITY FUNDAMENTAL GROWTH-A	X																		
LU040317232	AF-USE PIONEER FUND-A	X																		
LU040461071	AF-INCOME OPPORTUNITIES-A2	X																		
LU040063914	MUL-AMMSO1 CHINA ESG SELECTION EFT	X																		
LU040443420	CI-CLIMATE ACTION-A	X																		
LU040419196	AF-MULTI-ASSET CONSERVATIVE RESP-A	X																		
LU040419149	AIS-AMMSO1EMH ESG BOND TRANS EFT	X																		
LU023491430	AIS-MSO1 JAPAN SRI CLIMATE PACTIF HDG	X																		
LU040434343	FOP-FOH116 GLOBAL DIVIDEND-P	X																		
LU040401711	AF-EMERGING MARKETS E0 FOCUS-R2	X																		
LU037611032	CI-EUROPEAN STRATEGIC AUTONOMY-A	X																		
LU039616445	FOP-FOH116 MATICS GLOBAL SAFETY-P	X																		
LU039755000	IF-CHRONOS 2023-M	X																		
LU040419147	IF-CHRONOS GREEN BONDS 2023-P	X																		
LU040404130	CI-MONTPENSIER HY SPORTS SOLUTIONS-A	X																		
LU040404259	CI-ARTIFICIAL INTELLIGENCE-A	X																		
LU040322346	AF-SRI ETHIOPIA EQUITY-R																			
LU040322342	AF-EQUITY JAPAN TARGET-R																			
LU040322375	AF-GLOBAL EQUITY CONSERVATIVE-R																			
LU040404207	AF-EMERGING MARKETS E0 CLIMATE-A	X																		
LU040404113	AF-EMERGING MARKETS BOND-FA	X																		
LU040404274	AIS-AM STOXX EUROPE DEFENSE EFT	X																		

## **ANNEXE 4 :** **Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport**

**Private equity** : investissement en capital dans des entreprises non cotées

**Infrastructure** : investissement dans des sociétés liées aux services à la collectivité. Indifféremment, cela concerne aussi bien les infrastructures sociales (hôpitaux, écoles, équipements culturels, sportifs ...) que les « utilities » (production, transport et distribution de gaz, eau et électricité), les transports (autoroutes, réseaux ferroviaires, aéroports, ports...), mais aussi les réseaux de télécommunications (satellites, tours de transmission TV) ou encore l'environnement (efficacité énergétique, traitement de l'eau et des déchets...).

**Spread de crédit** : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat allemand)

**Constant Maturity Swap (CMS)** : swap de taux dans lequel sont échangés d'une part un flux d'intérêt calculé sur un taux variable monétaire ou un taux fixe, et d'autre part un taux révisable correspondant au taux fixe applicable à un swap à moyen ou long terme dont les caractéristiques sont prédéterminées, tel que constaté périodiquement auprès de banques de référence.

### **Principaux sigles utilisés dans ce rapport**

**FAF** : Les Fonds à Formules (ou Fonds à Fenêtres) sont des unités de compte proposées avec des méthodes de calcul spécifiques et des périodes limitées.

**OPCI** : L'Organisme de Placement Collectif Immobilier l'investissement a pour objet d'investir dans le secteur immobilier. Son cadre juridique est largement inspiré de celui des OPCVM.

**OPCVM** : Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières sont des instruments financiers mis au point par des sociétés agréées afin de gérer l'épargne selon une orientation définie à l'avance.

**PAB** : La Participation Aux Bénéfices est un mécanisme de distribution aux souscripteurs d'assurance vie des bénéfices réalisés grâce à leur épargne.

**PPE** : La Provision pour Participation aux Excédents (PPE) est une réserve de participation aux bénéfices qui sera obligatoirement distribuée aux assurés.

**UC** : Les Unités de Compte sont des supports d'investissement composant un contrat d'assurance-vie multisupports. Les unités de compte sont majoritairement des organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

**UCO** : Une Unité de Compte Obligatoire est une unité de compte adossée à un portefeuille d'obligation